



CONSEIL PORTUAIRE de BIGANOS

Réunion du mercredi 28 octobre 2021

La réunion du Conseil Portuaire de Biganos s'est tenue le jeudi 28 octobre 2021 à 14 heures 30 à la salle des fêtes de Biganos, sous la présidence de Monsieur Jean GALAND.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean GALAND Bruno LAFON Sébastien DELBOUSQUET Pascal DE LABARRIERE Gérard BRIONES Daniel DUBOURG Dominique DUCOUT	Alain BALLEREAU Vincent CURSAN Patrick DEMAY Éric WISNIESWSKI
AUTRES PARTICIPANTS		
Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Gilles DORNIC - SMPBA Thierry DAVID - SMPBA Aurélie LECANU - SIBA Benoit DUMEAU - PNMBA <u>Excusé(e)s :</u> Jean-François BOUDIGUE, Vice-Président du SMPBA Delphine CATHALA - DDTM Philippe SALVAGNAC - DDPP Sabine JEANDENAND - SIBA Mélina ROTH - PNMBA		

Monsieur Alain BALLEREAU, puis Monsieur Bruno LAFON, ouvrent la séance du premier conseil portuaire de Biganos dans cette nouvelle version, accueille et remercie l'ensemble des personnes présentes et souhaite la bienvenue à M. Jean GALAND nouvellement élu à la présidence du Syndicat Mixte, aux membres du Conseil Portuaire et aux invités.

Monsieur Jean GALAND fait part à l'assemblée de son émotion d'assister à ce premier conseil portuaire de Biganos, en succédant à M. Jean TOUZEAU à la présidence du SMPBA.

Il précise qu'au-delà de la nécessité réglementaire dans laquelle le Syndicat Mixte évolue, il souhaite à l'instar de son prédécesseur maintenir des relations avec les usagers des ports basées sur la proximité, la rencontre et l'échange. Depuis 2017, le Syndicat Mixte a été placé sur des rails qui permettent désormais d'avancer sur des projets structurels importants.

Il rappelle que de belles réalisations ont été effectuées et que d'autres sont encore à venir avec du temps nécessaire pour les réaliser et le soutien de M. Cyril CLEMENT Directeur du Syndicat Mixte à ses côtés.

La parole est ensuite donnée à M. Cyril CLEMENT qui remercie les personnes présentes. A l'occasion de ce premier conseil portuaire pour la commune de Biganos, sous l'égide du SMPBA, il évoque le déroulé des conseils portuaires au cours desquels sont présentés des dossiers très cadrés réglementairement, puis commence la présentation de l'ordre du jour.

I. Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon

Ce premier point évoque les quatre années d'existence du SMPBA et précise qu'à l'occasion du Conseil Syndical du 23 septembre 2021, Monsieur Jean GALAND a été élu à la présidence du Syndicat Mixte et Monsieur Jean-François BOUDIGUE a été nommé comme Vice-Président, faisant suite aux élections départementales et aux désignations des représentants de cette institution.

Il est ensuite fait part des chiffres représentatifs du fonctionnement général du SMPBA depuis sa création.

Les statuts du Syndicat Mixte ont été modifiés au 1^{er} janvier 2021 afin de permettre l'intégration de la commune de Biganos ainsi que l'attribution de la ZMEL d'Arès et également d'étendre la compétence du Syndicat Mixte sur le domaine public fluvial.

Il est annoncé que la consultation pour la sécurité des ports va être lancée, le SMPBA assure la sécurité de 7 ports depuis trois ans, situés essentiellement au Sud Bassin et à Andernos-les-Bains.

Il est précisé que les demandes de renouvellement plan d'eau et corps-morts sont en cours, avec pour date limite de dépôt des dossiers le 15 décembre 2021.

Le prochain CT-AOT aura lieu en janvier 2022, parallèlement aux commissions de cultures marines.

II. Budget 2021 en cours

Une présentation du budget de fonctionnement et d'investissement est faite à l'assemblée avec une attention particulière sur les montants engagés en matière d'entretien-maintenance et d'investissements.

Il est précisé que les pourcentages réalisés montrent bien que le Syndicat Mixte est dans une politique opérationnelle et que l'ensemble des ressources financières est utilisé.

Pour 2022, le SMPBA travaille sur la recherche de nouveaux financements provenant de subventions, plans de relance, emprunts et autres. Dans cette perspective, un agent a d'ailleurs été mis à disposition du Syndicat Mixte par la commune de La Teste de Buch.

III. Tarification 2020 et 2021

Après avoir évoqué les grandes lignes, M. Cyril CLEMENT présente les différentes redevances perçues en 2021, concernant les ports de Biganos.

Le nombre d'AOT attribuées en 2021 sont de 233 pour le plan d'eau, 9 pour les places de passage, 110 sur liste d'attente et 94 AOT terrestres, représentant un montant total des redevances de 48.5 K€.

Il présente ensuite la physionomie de la tarification 2022 avec un principe et une arborescence maintenus ainsi que les évolutions proposées comme la création d'une ligne pour les navires à propulsion à voiles, quelques modifications de catégories, une nouvelle ligne journalière « dissuasive » pour les navires illicites....

Concernant ce dernier sujet, il est précisé qu'il reste à ce jour 8 navires illicites identifiés, sur le plan d'eau situé en face du port des Tuiles, sur les 55 initialement recensés et que les démarches sont engagées par la DDTM en vue de leur régularisation.

Il est sollicité un affichage du règlement de police à l'entrée du port, nécessité confirmée par le Syndicat Mixte, au même titre qu'une signalétique sur l'occupation des places, l'accès aux pontons et la limitation de vitesse.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'augmentation généralisée, mais simplement un ajustement afin de tendre vers une tarification plus équitable en restant dans un cadre réglementaire.

Après avoir été présentée lors des conseils portuaires des six communes, cette tarification sensiblement équivalente à celle de 2021, sera soumise au vote du Conseil Syndical le 14 décembre 2021.

M. Bruno LAFON intervient en précisant que les augmentations (à la marge) sont à mettre en parallèle avec les investissements et les travaux d'entretien-maintenance effectués sur l'ensemble des ports.

IV. Travaux et programmation

Les travaux entretien / maintenance :

Pour l'entretien et la maintenance sur les ports de Biganos, 22 demandes ont été recensées pour un coût de 24 K€, 11 sont actuellement terminées et 11 sont toujours en cours.

M. Cyril CLEMENT rappelle que lors des épisodes tempétueux, de nombreux bateaux viennent à s'échouer, mais que les installations du SMPBA ne sont absolument pas mises en cause.

Les travaux à venir :

Le marché pour la mise en œuvre d'un nouveau pont sur le port de Biganos a été notifié fin septembre, les travaux doivent débuter la première quinzaine de novembre, pour une durée de deux mois et demi et un coût total de 185 k€.

Face à la remarque sur le montant de cette réalisation, il est rappelé à l'assemblée le contexte économique actuel lié à l'augmentation du coût des matières premières, ainsi que le cadre sécuritaire avec des normes de plus en plus strictes auxquelles on ne peut se soumettre.

Sur la proposition d'installer une barrière à l'entrée des ports, il est plutôt préconisé, à l'instar des communes d'Arès et Andernos-les-Bains, de prendre des arrêtés de police interdisant la circulation sauf pour les titulaires d'AOT, avec la mise en place d'une signalétique afférente.

A venir également, la réhabilitation des quais et systèmes d'amarrage du port de Biganos ainsi que la réfection de la voirie et la mise en œuvre d'un ponton flottant au port des Tuiles.

V. Dragage

M. Cyril CLEMENT annonce l'opération de dragage du port des Tuiles en 2022 sous maîtrise d'œuvre du SIBA, selon des méthodes mécaniques avec une côte identique à 2017 et permettant d'extraire 500 m³ de sédiments destinés à être stockés sur site. Ce volume peu important facilitera la valorisation des déchets.

Le dragage du port de Biganos est quant à lui annoncé en 2024, suite aux différentes études et analyses qui seront réalisées sur les quais et la Leyre dans le respect de la continuité hydrologique.

VI. Calendrier

Le prochain Conseil Syndical du SMPBA se déroulera le 14 décembre à La Teste de Buch.

Le prochain CT-AOT aura lieu en janvier 2022, parallèlement aux commissions de cultures marines.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean GALAND et Monsieur Bruno LAFON remercient l'ensemble des participants pour la qualité des échanges constructifs, la séance est levée à 15h50.

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon

Jean GALAND

